

NOTE D'INFORMATION

**A L'ATTENTION DES CANDIDATS A L'APPRENTISSAGE EN
LICENCE PROFESSIONNELLE
"GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE"
INGENIERIE SIMULTANEE CONCEPTION
INGENIERIE SIMULTANEE PRODUCTION
MANAGEMENT DE LA QUALITE - OPTION QUALITE APPLIQUEE
- OPTION METROLOGIE**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2012/2013

I) PROCEDURE A SUIVRE CONCERNANT LES CONTACTS AVEC LES ENTREPRISES

1°) Envoyer un C.V. et une lettre de motivation aux entreprises qui vous intéressent (si besoin, envoyer un mail à gmp.iutmulhouse@uha.fr pour obtenir la liste des entreprises avec lesquelles nous avons été en contact dans le cadre de l'apprentissage et des stages).

2°) Les entreprises prendront contact avec les candidats retenus pour un entretien. Lors de cet entretien, veuillez informer l'entreprise des modalités d'inscription figurant ci-dessous :

Pour être inscrit en apprentissage, il faut être admis à suivre la formation ET avoir signé un contrat d'apprentissage valide avec une entreprise.

Pour vous inscrire au CFAU, votre entreprise d'accueil devra se connecter au site Internet du CFAU à l'adresse www.cfau.fr afin de remplir votre fiche de pré-inscription.

Attention, vous ne pourrez signer votre contrat d'apprentissage que lorsque votre admission à la formation sera prononcée.

3°) Dès qu'une entreprise a donné son accord pour vous accueillir, le signaler au secrétariat GMP.

II) PROCEDURE A SUIVRE CONCERNANT L'ADMISSION ET L'INSCRIPTION A L'IUT

ADMISSION : déposer votre candidature sur le site www.iutmulhouse.uha.fr à partir de janvier 2012.

INSCRIPTION : les candidats retenus en liste principale par le jury d'admission du mois de juin, qui auront confirmé leur candidature sur le site en temps voulu, viendront s'inscrire à l'I.U.T. au courant du mois de juillet.

Seuls les candidats présentant une copie de leur contrat d'apprentissage pourront être inscrits directement en tant qu'apprentis.

L'entreprise doit se rapprocher de la CCI dont elle dépend (coordonnées ci-dessous) pour demander le document Serfa FA 13a du contrat d'apprentissage.

III) DATES DE FORMATION

- A l'IUT de Mulhouse (61, rue Albert Camus) :

Date de la rentrée : vers la mi-septembre (date exacte à déterminer - elle sera indiquée sur le site). La formation se déroule sur une année universitaire.

- A l'entreprise : . début de la formation en entreprise, à la date d'effet du contrat. *La durée du contrat est en principe d'une année. Les dates du contrat doivent couvrir les dates de la formation à l'IUT.*

IV) CONTACTS - DEPARTEMENT GMP à l'I.U.T. DE MULHOUSE

- Responsable de l'apprentissage	Monsieur Patrick STEMMELEN	03.89.33.75.20
- Secrétariat GMP/GPI	Tél. 03.89.33.75.10./00 – Fax 03.89.33.75.05	
	mail : gmp.iutmulhouse@uha.fr - site web www.iutmulhouse.uha.fr	

V) CONTACTS CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

- C.C.I. MULHOUSE	Monsieur SCHUMACHER	03.89.66.71.71
- C.C.I. COLMAR	Monsieur BAVAU	03.89.20.20.20
- C.C.I. STRASBOURG	Madame MARIE	03.88.43.08.76